

CENTRE DE FORMATION WANTZ		Centre de formation WANTZ SARL
SUPP-212 / Version 1 05/06/2026 N° Agrément : E1306800070	TARIF FORMATION AM¹ OPTION QUADRICYCLE LEGER A MOTEUR	Page 1 sur 1 W/B

Validité de l'offre : 1 mois

Prérequis :

- être âgé de 14 ans révolus
- être titulaire de l'ASSR1 ou 2 ou de l'ASR



Programme de formation :

PARTIE 1 :

Echange sur les représentations individuelles autour de la conduite (30 minutes)

Cette séquence a pour objectif de **permettre à l'enseignant de mieux connaître l'élève et d'adapter son enseignement**. Elle facilite l'expression des élèves et les échanges sur le respect des règles (signalisation et circulation) et sur l'interaction entre le comportement des autres et son propre comportement.

Phase de formation à la conduite hors circulation (3 heures)

- acquisition des connaissances relatives aux équipements indispensables à la conduite et leurs rôles, découverte des principaux organes de sécurité et contrôles et entretiens nécessaires pour le maintien de sa sécurité.
- maîtrise technique du véhicule hors circulation.

Phase d'acquisition ou de rappel de connaissances nécessaires et indispensables avant la séquence en circulation (30 minutes)

(signalisation, règles de circulation, positionnement du véhicule, franchissement des intersections et règles de priorité).

PARTIE 2 :

Phase de conduite en circulation (3 heures)

- **Démarrage du quadricycle léger à moteur** qu'il soit déjà ou non dans la circulation, insertion en sécurité dans la circulation et prise en compte de la vitesse des autres véhicules en s'assurant d'être bien vu ;
- **Ralentissement et immobilisation de la voiturette** qu'elle soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter ;
- **Arrêter et stationnement ;**
- **Franchissement des différents types d'intersections ;**
- **Changement de direction.**

Phase de sensibilisation aux risques (1 heure)

Cette séquence clôture la formation et se déroule en présence d'un parent ou responsable légal. Elle vise à **informer, conseiller, sensibiliser et responsabiliser les élèves et les représentants légaux**, sur les enjeux, en termes de sécurité routière, de la conduite d'un quadricycle léger à moteur.

Tarif d'une session :

- 1 candidat : 450 € ttc

Lieu de déroulement de la formation : Centre de formation Route d'Aspach 68700 CERNAY

A l'issue de la formation, le candidat peut rouler 4 mois avec le titre provisoire.

Les démarches pour la fabrication du titre définitif seront effectuées gratuitement par l'auto-école.

Notre établissement tient à votre disposition une documentation sur simple demande.

Tarifs en vigueur au 05/06/2026

Centre de formation WANTZ Route d'Aspach – 68700 CERNAY	http://www.groupewantz.com contact@groupewantz.com	Tél : 03.89.75.88.07
--	--	----------------------

CENTRE DE FORMATION WANTZ		Centre de formation WANTZ SARL
SUPP-212 / Version 1 05/06/2026 N° Agrément : E1306800070	TARIF FORMATION AM¹ OPTION QUADRICYCLE LEGER A MOTEUR	Page 2 sur 1 W/B

Un candidat ayant suivi la formation pratique du permis AM option quadricycle léger à moteur, ne sera autorisé à conduire qu'une voiturette.
Si par la suite il souhaite conduire un cyclomoteur, il devra suivre la formation correspondante à cette catégorie.

Pièces à fournir :

- ☐ 2 photos d'identité avec signature numérisée
- ☐ ASSR1 ou 2
- ☐ Copie de la JDC ou attestation provisoire (pour les 17- 25 ans)
- ☐ Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité, du passeport français ou du titre de séjour



Pour les mineurs ou personne n'ayant pas de justificatif de domicile à son nom :

- ☐ photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- ☐ photocopie recto-verso de la carte d'identité d'un parent
- ☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ☐ attestation d'hébergement

(1) Arrêté du 8 novembre 2012 fixant les conditions d'obtention du brevet de sécurité routière correspondant à la catégorie AM du permis de conduire